

## *Éditorial du journal FO ESR de juin 2024*

**Pas d'indépendance sans démocratie, pas de démocratie sans revendications, pas de revendications sans mobilisation !**

Ce journal est expédié à un moment où la situation politique en France est marquée par une singulière intensification de la lutte des classes.

En effet les résultats aux élections européennes ont infligé un cinglant désaveu à la politique d'Emmanuel Macron. Cette politique a aggravé les attaques menées depuis des décennies contre les droits des travailleurs. Face aux résistances qu'elle suscitait, un large arsenal de mesures liberticides a été déployé : coercition institutionnelle avec le 49.3, restriction des libertés d'opinion et d'expression (syndicales mais aussi professionnelles, comme c'est le cas pour les universitaires et chercheurs), intimidations diverses (en particulier à propos de la situation à Gaza), répression directe par les forces de l'ordre (comme l'ont subie, au mépris des franchises universitaires, de nombreux étudiants mobilisés dans leurs établissements).

Pour continuer sa politique, Emmanuel Macron, en décidant la dissolution de l'Assemblée nationale, tente un nouveau coup de force. Son objectif est en effet de se trouver une majorité, quelle qu'elle soit, pour poursuivre la démolition des droits des travailleurs comme des libertés permettant de défendre ces droits. Ce faisant, il ouvre délibérément une situation de crise démocratique.

Cette situation ne peut laisser le syndicat indifférent. Nous ne pouvons, au nom de l'« indépendance » syndicale, nous désintéresser du sort des travailleurs et de la jeunesse, des libertés fondamentales, de la forme démocratique du régime politique (sans laquelle il ne saurait y avoir une quelconque indépendance syndicale). Indépendance ne signifie pas apolitisme, comme le montrent bien toutes les formulations de la charte d'Amiens, le document fondateur du syndicalisme de lutte des classes en France. Indépendance ne signifie pas indifférence aux crises politiques, comme le montre toute l'histoire de la CGT puis de la CGT-FO : manifestations contre les ligues factieuses d'extrême-droite en 1934, participation majeure de la tendance « Résistance ouvrière » de la CGT (ancêtre de FO) à la résistance au régime pétainiste d'extrême-droite et à la conception des mesures du CNR, appel à voter « non » au référendum/plébiscite gaulliste en 1969, opposition publique et marquée au traité constitutionnel européen en 2005.

Cette situation ouvre cependant aussi l'opportunité de remettre au premier plan les revendications. La dissolution impose une pause (par exemple, dans notre secteur, pour la réforme de la formation des enseignants, ou pour l'« acte 2 de l'autonomie »), qu'il est possible de transformer en coup d'arrêt. Pour ceci, de simples déclarations, si pertinentes soient-elles, ne peuvent suffire, comme toute l'histoire du mouvement syndical le montre. C'est pourquoi il est nécessaire de participer aux mobilisations qui ont lieu, dans un cadre très traditionnellement intersyndical, contre Macron et sa politique, contre l'extrême-droite et la politique qu'elle annonce sans fard (une amplification de la démolition macroniste), pour les revendications (que le premier s'est obstinément refusé à entendre, que la seconde récuse par avance). Pour les droits des travailleurs, dans le plein respect de nos mandats, en toute indépendance, face à tous les employeurs ou gouvernements, quels qu'ils soient.

Sylvain Excoffon  
Secrétaire général